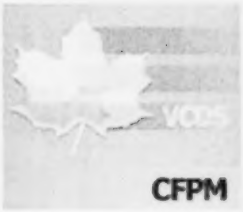

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE
RESERVE ISSUES
OUTSIDE VCDS

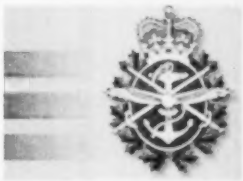

Canadian Forces Provost Marshal

Canadian Forces Provost Marshal Annual Report 1999

30 April 2000

- Letter from the VCDS
- Letter from the CFPM
- Part I - Current Activities
  - General
  - Operations
  - Police Services
  - Canadian Forces National Investigation Services
  - Secondments
  - In-theatre Deployments
  - Tips Program
  - Call-Backs and Victim Assistance Officers
  - Client Satisfaction Survey
  - Statistical Overview of Investigations
  - Task Force Investigations
  - Security
  - Professional Standards
  - Training
  - Media Relations
  - Resource Management
  - Canadian Forces Prison And Detention Barracks
- Part II - Future Endeavours
- Part III - Statistical Overview
  - General
- 1999 CFPM Annual Report

Last Updated: 2003-06-16

Important notices

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE RESERVE ISSUES OUTSIDE VCDS

Canadian Forces Provost Marshal

April 2000

Canadian Forces Provost Marshal (cfpm) Annual Report 1999

Reference: CFPM Annual Report 1999 (enclosed)

1. Find enclosed the CFPM Annual Report for 1999. I am satisfied that the report provides a succinct and accurate account of military policing during the past year in terms of significant activities, renewal initiatives and statistical investigative data. The report also provides a clear forecast of future endeavors to be undertaken within the Military Police and Canadian Forces National Investigation Services (CFNIS) organization.

2. The CFPM reports that 1999 was one of the most active years operationally for Military Police. I was particularly pleased to note the rotating employment of a CF MP LCol as Force Provost Marshal for SFOR, the importance of the operational, multinational experience afforded by such employment cannot be overstated. Considering this operational tempo and the decrease in reported crime, I conclude that Military Police operations have been successful. I agree with the CFPM that the Military Police have made substantial progress over the past several years, particularly since these reforms have been achieved while simultaneously sustaining high activity levels.

3. The CFPM has continued to complete complex reforms for the Military Police and CFNIS while facing active media attention as a result of concerns associated with numerous investigations. The Report of the Military Police Services Review Group, chaired by Lieutenant General Belzile, concluded that the CFPM and her staff have made excellent progress in implementing the recommendations stemming from the Report of the Special Advisory Group on Military Justice and Military Police Investigation Services. Of the nineteen recommendations and four additional observations in the Belzile report, 21 are considered completed, and two are ongoing. Indeed, the Minster's Monitoring Committee on Change in the DND and the CF Final Report 1999 notes that many of the recommendations have been implemented and that these changes 'herald a new era for DND and the CF'.

4. Two of last year's successes merit particular attention. First, the stand-up of the Military Police Advisory Committee (MPAC) gave me an invaluable tool to assist me in my responsibilities under the VCDS/CFPM Accountability Framework. The MPAC renders advice on various strategic Military Police programs and services, and held its inaugural meeting on 6 July 1999. Second, the stand-up of the Military Police Complaints Commission (MPCC), chaired by Mme. Louise Cobetto, answered the need to establish an independent external watchdog for MP operations. Created in accordance with the amendments to the NDA brought about by Bill C-25, the MPCC and the Military Police Code of Conduct herald a new way of doing business, and a new era in Military Police accountability for DND and

104-03817

the CF. CFPM staff are now working with legal staff to publish policy for the Military Police Credential Review Board, which will ensure the highest of professional standards throughout the Military Police branch.

5. The CFPM has also worked closely with ADM(HR-Mil) staff to complete an Occupational Analysis (OA) of the Military Police and Security Officer occupations. The implementation plan for the changes recommended by the OA report will require special attention by ADM (HR-Mil) and CFPM staffs during the coming year. These changes, most of which should come into force or otherwise be resolved this year, will further improve the training, education and professional development of the Military Police.

6. The CFPM is guided by a strategic plan to take the Military Police Branch through to 2005 and hence, is highly proactive in a number of other areas. The CFPM has been working to establish solid relationships with internal and external stakeholders such as CRS and other policing agencies. Furthermore, CFPM Compliance Audits, client satisfaction and client feedback have been key to ensuring that levels of service provided by the various Military Police entities are satisfactory.

7. In summary, the CFPM Annual Report is positive. It is evident that the Military Police have embraced change and that great strides are being made to ensure that we not only maintain a professional and credible Military Police organization, but also work to enhance and improve it. While there is still more to be done to address the few outstanding recommendations over the coming year, I believe the military community and the public at large are confident that the Military Police provide high-quality and professional service, and that they operate in an independent and accountable manner.

Vice-amiral
G.L. Garnett

Action: MND
Information: DM, CDS, CFPM

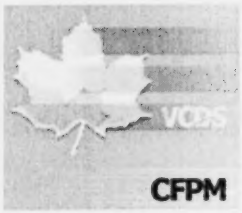

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE RESERVE ISSUES OUTSIDE VCDS

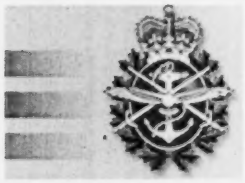

Canadian Forces Provost Marshal

April 2000

Canadian Forces Provost Marshal 1999 Annual Report

Vice-Admiral G.L. Garnett
Vice Chief of the Defence Staff
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario K1A 0K2

1. It is once again a pleasure to present the 1999 Canadian Forces Provost Marshal Annual Report. This report provides a general overview of the activities, events, and initiatives that have impacted and will continue to impact upon issues that fall within the CFPM purview. The following items are highlighted:

    a. the development of a program to better understand, assist, and meet the needs of victims;

    b. continued focus on client satisfaction surveys;

    c. finalization of items towards the continued professionalism of the Military Police; and

    d. the decrease in reported crime from 1998 numbers in most areas, including sexual offences, theft, fraud, and impaired driving.

2. Though much has been achieved in the last year, there is no doubt that more challenges lie ahead. The guidance received from your office emphasizes the need for continued improvement and timeliness in the service that is provided to our clients. The Military Police have come a long way in the past couple of years in an effort to accomplish that goal. Further, it is important to stress that through their continuing efforts, the Military Police have shown their commitment to the people they serve and to the Canadian Forces.

3. I trust that this report will be interesting and helpful.

P.M. Samson
Brigadier-General
Canadian Forces Provost Marshal

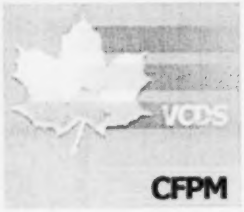

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE RESERVE ISSUES OUTSIDE VCDS

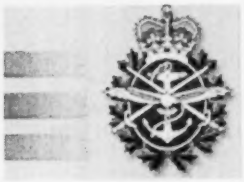

Canadian Forces Provost Marshal

General

This year continued to be one of growth and ongoing challenge for the Canadian Forces Provost Marshal and Canadian Forces National Investigation Service organizations. Everyone worked hard to ensure that the Canadian Forces Military Police were operating with policies, procedures and equipment that conformed with nationally accepted police and investigative standards. The dedication of the people involved in maintaining a viable, progressive Military Police and Security organization is reflected in the achievements of 1999.

Operations

The year 1999 was one of the most active operationally for both Canadian Forces Provost Marshal staff and Military Police in general. The Canadian Forces Provost Marshal staff was heavily involved in the planning process at the operational and strategic levels for both foreign and domestic operations. Principal among these were Operations KINETIC (Kosovo), TOUCAN (East Timor) and ABACUS (in support of the government's contingency planning associated with the rollover to the Year 2000). In addition, Military Police from all three environments found themselves performing many, varied duties and deployed in numerous theatres of operations. Among the most significant operations to which the Military Police provided support in 1999 were:

Operation	location	Military Police STRENGTH	comments
PALLADIUM (Dec 96 – Present)	Bosnia-Herzegovina	1 X Captain 4 X Sergeant 3 X Master Corporal 11 X Corporal 2 X Canadian Forces National Investigation Service Total – 21	Number of Military Police scheduled to increase to 26 due to almost 40% increase in the size of the Canadian sector.
KINETIC (Jun 99 – Present)	Macedonia and Kosovo	2 X Captain 1 X Master Warrant Officer 1 X Warrant Officer 3 X Sergeant 7 X Master Corporal 28 X Corporal 3 X Canadian Forces National Investigation Service Total – 45	Number of Military Police reflects two different roles assigned; one in support of Land Forces and one for Air Force. This operation is scheduled to cease in the year 2000.

TOUCAN (Oct 99 – Mar 00)	East Timor	1 X Master Warrant Officer 1 X Sergeant 3 X Master Corporal 8 X Corporal Total – 13	The Military Police have returned to Canada.
DANACA (1974 – Present)	Middle East	1 X Captain 1 X Master Warrant Officer 1 X Warrant Officer 2 X Sergeant 1 X Master Corporal Total – 6	On a six-month rotational basis, Canada assumes position of Force Provost Marshal of the multi-national United Nations Military Police Platoon.
ECHO (Apr 99 – Present)	Italy	1 X Master Corporal 3 X Corporal Total – 4	Canada's contribution to air support of NATO forces in Bosnia and Kosovo
TORRENT (Aug – Oct 99)	Turkey	1 X Sergeant 1 X Corporal Total – 2	Military Police support to the Disaster Assistance Response Team (DART) deployment to aid earthquake victims in Turkey.
PARASOL (May – Oct 99)	Canada	15 X Military Police sent to augment Military Police assigned to bases housing refugees.	Operation in support of Kosovo refugees program in Canada.
SEMAPHORE I, II, III and IV (Jul – Sep 99)	Canada	25 X Military Police from MARPAC (Esquimalt)	Four operations in support of Customs and Immigration Canada for illegal immigrants.
PRUDENCE (Apr 98 – Dec 99)	Central African Republic (CAR)	1 X Master Corporal 1 X Corporal Total – 2	Three month rotations versus the normal six.
SFOR	Sarajevo	1 X Lieutenant-Colonel	Six-month tour as the Force Provost Marshal at the SFOR Headquarters Sarajevo (two LCol's a year)

Police Services

During 1999, the Deputy Provost Marshal Police staff continued to conduct a comprehensive review and revision of the Military Police Technical Policy and Procedures manual. The Police staff participated in a number of working groups on the implementation or amendment of various federal acts

groups on the implementation or amendment of various federal acts, including the Contravention Act, the Youth Criminal Justice Act, the DNA Identification Act and proposed amendments to the Identification of Criminals Act. The installation of Canadian Police Information Centre system access throughout the Military Police organization continued, with all Canadian based Military Police establishments connected to the Canadian Police Information Centre during the year. The Canadian Forces Provost Marshal provided a representative to the Operation Impact organizing committee and encouraged the participation and support of all Military Police in this traffic safety event.

The consolidation of both the Crime Prevention and Security Awareness Programs under a single Resource Protection Strategy continued. The program actively seeks partnerships at the national, regional and local levels, both inside and outside the Department - making programs and initiatives available to the Canadian Forces at large. Partnerships now exist with Chief Review Services (Fraud, Waste and Abuse Program), the Canadian Forces Personnel Support Agency regarding Department of National Defence/Canadian Forces Youth Initiatives, and the Department of Justice (as a member of the Interdepartmental Working Group on Community Safety and Crime Prevention). Local Senior Military Police Advisors, using the initiatives and partnerships made available at the national level, will develop or foster a unique, locally tailored program; significant co-operative effort is envisioned between local Military Police and their constituent units and community groups.

Canadian Forces National Investigation Services

During 1999, the Canadian Forces National Investigation Service established two sub- detachments located at Canadian Forces Base Borden, Ontario and Canadian Forces Base Esquimalt, British Columbia. This initiative was taken to ensure that Canadian Forces National Investigation Service investigators were available in areas where the volume of investigative activity and distance from the Regional Canadian Forces National Investigation Service Detachment supported the requirement to open a sub-detachment.

In May 1999, the National Policy Directive pertaining to Military Police Investigations was amended as a result of the Military Police Services Review Group (Belzile Report) recommendations. The amended investigation policy raised the investigative threshold to ensure that the more serious and complicated cases were investigated by the Canadian Forces National Investigation Service. This policy also encouraged the Canadian Forces National Investigation Service, where practical, to involve local Military Police in the conduct of investigations. This practice has helped in the development of local expertise, resulting in strong investigative partnerships.

Secondments

Canadian Forces National Investigation Service members continue to participate in a robust secondment program. The following is a list of some of the law enforcement affiliated organizations that investigators are currently employed with:

- Royal Canadian Mounted Police Intelligence Directorate, Ottawa, Ontario;
- Criminal Intelligence Service Canada, Ottawa, Ontario;
- RCMP Major Crime Unit, Halifax, Nova Scotia;
- Criminal Intelligence Service Nova Scotia; and
- Edmonton Police Services, Integrated Intelligence Unit Alberta.

It is important to note that a Royal Canadian Mounted Police Inspector is the Officer in Charge of the Canadian Forces National Investigation Service Sensitive Investigation Section;

In-Theatre Deployments

The Canadian Forces National Investigation Service Detachment in Bosnia-Herzegovina continues to conduct criminal and service offence investigations in that theatre of operations. A second Detachment has also been established in Macedonia as a result of the deployment of Canadian Peacekeepers in Kosovo. Investigators from the Canadian Forces National Investigation Service Regional Detachments are deployed into theatre on a six-month rotational tour of duty.

TIPS Program

In keeping with similar initiatives of other major police services, the Canadian Forces Provost Marshal has established a regionally based Tips Program, hosted by the various Canadian Forces National Investigation Service Detachments. This program allows for concerned members of the Canadian Forces and the public to provide tips anonymously to the Canadian Forces National Investigation Service that often assist investigators in the conduct of their investigations. In support of the Tips program, a web-site is now in the final stages of development. It will showcase a number of unsolved cases with the aim of generating tips from readers that may assist in leading to the successful conclusion of investigations.

Call-Backs and Victim Assistance Officers

Victims of crime, whether domestic violence, criminal harassment, or sexual assault, often experience emotional trauma. To assist individuals who are involved in investigations, the Canadian Forces National Investigation Service has instituted a program where victims/complainants are contacted bi-monthly by a member of the investigative team. This program is being expanded to include specifically trained Victim Support Coordinators. Each Canadian Forces National Investigation Service Detachment will have a Victim Assistance Officer in place by Summer 2000. The Canadian Forces National Investigation Service is committed to an ongoing effort to reduce trauma suffered by victims.

Client Satisfaction Survey

In an ongoing effort to improve investigative services, the Canadian Forces National Investigation Service has established a Client Satisfaction Survey designed to provide feedback regarding investigations and the professionalism of investigators. During the course of an investigation, Canadian Forces National Investigation Service investigators will provide the victim, complainant, witness(es) or suspect(s) the postage paid survey. The surveys are sent to the Office of the Canadian Forces Provost Marshal and are reviewed with the intent of improving investigative services and client support.

Statistical Overview of Investigations

The Canadian Forces National Investigation Service handled 580 criminal or service offence investigations in 1999. Added to this caseload were approximately 364 cases from 1998, for a total caseload of 944. In 1998, a total of 980 cases were initiated, representing a reduction of 400 cases in 1999. Given that approximately a third of the 1999 investigations was a carry over from 1998, there was a substantial reduction in the number of new

investigations handled by the Canadian Forces National Investigation Service. This reduction could be the result of a lower investigative threshold resulting from the Belzile Report and a heightened crime prevention awareness within the Canadian Forces.

Task Force Investigations

The Canadian Forces National Investigation Service established three major investigative Task Forces in 1999. The Canadian Forces National Investigation Service Atlantic Region established a Task Force to investigate a number of incidents of Willful Damage involving Aurora aircraft at 14 Wing Greenwood, NS. A Sensitive Investigation Task Force was established in August 99 by the Canadian Forces Provost Marshal in relation to the alleged removal of documents from the personnel files who served on peacekeeping duties in Croatia between 1993 and 1995. Finally, a third Task Force was established by the Canadian Forces National Investigation Service Eastern Region to investigate wide-spread fraud associated with the receipt of kickbacks by members of the Department when refueling Canadian Forces owned or leased vehicles.

In 1999, Canadian Forces National Investigation Service investigators deployed investigative teams throughout Canada in the conduct of serious/sensitive investigations. Additionally, Canadian Forces National Investigation Service investigators conducted investigations in the following locations:

Republic of South Africa	Bosnia-Herzegovina	Macedonia
Germany	Kosovo	Netherlands
United States	Australia	China
Italy	Wales	Japan
France	Northern Ireland	

Security

A renewal of the National Defence Security Policy and the National Defence Security Instructions commenced in the fall of 1999. Completion of this undertaking is expected by Fall 2000. The aforementioned publications will provide a comprehensive security risk-management tool for all users in the Department. This represents a significant shift away from dated security practices, based on standards for the application of safeguards and security measures.

The following highlights some important security activities during 1999:

CSIS Security Screening Field Investigations. 1999 was the first complete year that the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) assumed responsibility for the Department's security screening background field investigative mandate.

Subject Interview Program. The latter part of 1998, saw the creation of five Security Clearance Sub-sections established at Victoria, Edmonton, Kingston, Ottawa and Halifax. Office operations commenced in 1999, following the appointment of Subject Interview Officers at each site. Through the use of client surveys, ongoing quality control, and staff assistance visits, the subject interview program is proving to be quite successful. Subject Interview statistics were as follows:

2,386	Subject Interview Taskings Issued

1,810	Subject Interview Taskings Completed

Security Screening Program. During 1999, considerable effort was expended on the roll-out of the automated Security Screening Process System which facilitates the completion of security clearance requests. At the onset of 1999, it was estimated that less than 10% of screening requests were received via the automated application. By year's end, however, it was estimated that the use of the automated system has risen to almost 50%. The benefit to units utilizing the Security Screening Process System software was a reduction in turnaround time for the completion of the screening process. The following statistics are worth noting:

16,227	Reliability checks were completed during 1999, which represents a decrease of 5,773 requests from the last reporting period of 1998
10,739	Level 1 and II security clearances were completed during 1999, which is an increase of 3,739 requests from the last reporting period of 1998

Visit Control. The Department has experienced an increase of 15.6% in Visit Clearance Requests from 1998 for a total of 1457 visits having been processed during 1999. This represents a second consecutive increase in the number of requests. The breakdown of visit categories was as follows:

1353	Classified Visits
104	Unclassified Visits

Memoranda of Understanding/Agreements: 54 cases were submitted for review during 1999 as compared to approximately 350 for 1998, representing a decrease of approximately 84%. This decrease, however, was balanced somewhat with the increased number of Departmental contracts that require security review and input.

Security Breaches. 139 cases were reported and analyzed during 1999. This figure represents an 18.7% decrease in reported cases from 1998.

Physical Security. The Small Arms Working Group continued operation throughout 1999, ensuring the effectiveness of security practices associated with storage of Departmental Small Arms. The committee gathered sufficient information necessary to write the required National Defence Security Instruction chapter relating to the storage and physical security requirements for Small Arms/Small Arms Ammunition/Explosives. The committee also drafted a Vice Chief of Defence Staff Instruction for the Annual Report on the Military Policy Certification of Storage Facilities for Small Arms/Small Arms Ammunition & Explosives.

During the latter part of 1999, preparations were commenced, in partnership with the Royal Canadian Mounted Police Technical Security Branch, for the conduct of a Departmental Threat Risk Assessment. When completed, this tool will provide a baseline measurement for security risk-management practices within the Department.

Professional Standards

To ensure that Military Police units comply with Military Police policies, the Charter of Rights and Freedoms, jurisprudence, and accepted Canadian policing standards, the Canadian Forces Provost Marshal staff conducts compliance audits. In 1999, 16 audits were conducted as compared to 14 in 1998. Direction was given to correct the anomalies identified during the audits. As well, detailed information regarding the anomalies was provided to the Canadian Forces Military Police Academy for training purposes.

This last year has been one of tremendous change for all Military Police. The section of the National Defence Act pertaining to the Military Police Complaints Commission received Royal Assent in December 1999. This was quickly followed by the approval of the Military Police Professional Code of Conduct by the Governor in Council. The Military Police Complaints Commission and the Professional Code of Conduct are viewed as positive mechanisms to ensure the continued professionalism of the Military Police.

While awaiting the stand-up of the Military Police Complaints Commission, the Canadian Forces Provost Marshal instituted a process to address public complaints. In 1999, 57 complaints were received and 22 complaints were brought forward from 1998 for a total of 79 complaints. This is compared to the overall total in 1998 of 80 complaints. Sixty-six complaints were finalized in 1999 with 23 carried into 2000.

Training

Criminal investigator training for the Military Police continued to make major headway in 1999 in respect to in and out-service training efforts. Approximately, 140 Military Police members attended investigative related courses or seminars given at various locations in Canada including: the Canadian Police College, Ontario Police College, L'institut de police du Québec, Toronto Police Service, Criminal Intelligence Service Ontario, Criminal Intelligence Service Canada, Atlantic Police Academy, Detroit Laboratory for Scientific Interrogation, RCMP Training Academy, New Brunswick Fire/Arson Investigation School, Edmonton Police Force, Holland College in PEI, and the Ottawa-Carleton Police Service.

Media Relations

During 1999, 65 Media Releases were issued. In excess of 100 media interviews were conducted with newspapers, radio and television media sources. More than 720 media inquiries were answered by the spokesperson. The Canadian Forces Provost Marshal media spokesperson played a positive role in the promotion of transparency and openness vis-a-vis the Canadian Forces Provost Marshal and Canadian Forces National Investigations Service. The establishment of concrete partnerships with other civilian police and internal media authorities ensured a balance between safeguarding the interest and integrity of ongoing investigations and keeping the public informed.

As reported in the 1998 Annual Report, media spokespersons have been trained in each Canadian Forces National Investigation Service Detachment and respond to media inquiries directly associated to Regional Detachments investigations. A Media Policy was developed and implemented.

Resource Management

The Security and Military Police Information System. A contract was awarded for Project Management support and there now exists two full-time positions in the Project Management Office. Bids have been received in response to the Request for Proposal for the main information system. Contract award is

expected in the May-June timeframe, with the rollout of the Canadian Forces Provost Marshal division, the Canadian Forces National Investigation Service and the Canadian Forces Military Police Academy to be completed within 15 months of contract award.

Canadian Forces Prison and Detention Barracks

In 1999, there were 15 military members placed in detention as compared to 14 in 1998 and 18 in 1997. The time served in detention ranged from 13 to 90 days. The number of military members subject to imprisonment fell from three in 1998 to two in 1999. The two prison terms were 23 and 30 days as compared to 45, 90 and 120 days in 1998. All detainees or prisoners were male ranging from 19 to 36 years of age with the average being 28 years, which is two years older than the average age of 26 for 1998.

As of 1 April 2000, the Canadian Forces Prison and Detention Barracks will be administered for the Canadian Forces by the Chief of the Land Staff vice the Canadian Forces Provost Marshal.

Last Updated: 2003-08-07 Important notices

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE RESERVE ISSUES OUTSIDE VCDS

Canadian Forces Provost Marshal

Part II

Initiatives à venir

A number of initiatives highlighted in the 1998 Annual Report were completed during 1999. These include the:

- establishment, by the Vice Chief of Defence Staff, of a Military Police Advisory Committee which will render advice on various strategic Military Police programs and services. This civilian and military member committee has met twice since its inception;
- completion of a client satisfaction survey as it pertains to Canadian Forces National Investigation Service investigations;
- completion of a strategic plan for the Military Police Branch; and
- the acceptance of the Canadian Forces National Investigation Service as a regular member of the Canadian Intelligence Service Canada.

The efforts towards increased Military Police professionalism will continue throughout 2000. Some of these initiatives are described below.

- Victims Assistance Program. As the result of a recommendation made by the office of the Canadian Forces Ombudsman, a Victims Assistance Program is being developed and will result in Victim Assistance Officers being established in each Canadian Forces National Investigation Service Detachment. The aim of the Program will be to ease the hardship a victim may have suffered as the result of an offence and will provide information, support and referral to internal and external support agencies as required. It is anticipated that this program will be in place by summer 2000.
- Career and Administrative Issues. A number of issues will be addressed in 2000 that will have an impact on the Military Police career progression and professionalism. The following are some of the issues:
  - the implementation of an internship (probationary) period for all new members of the Military Police;
  - re-certification training for Military Police who have been employed outside the policing functions for more than three years;
  - increasing the number of secondments to cover the rank levels from Sergeant through to Lieutenant-Colonel; and
  - sponsoring graduate and post graduate training for Military Police members.

Last Updated: 2003-06-16

Important notices

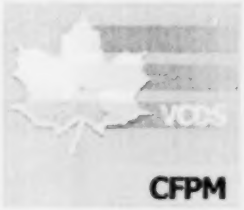

About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE RESERVE ISSUES OUTSIDE VCDS

Canadian Forces Provost Marshal

Part III - Statistical Overview

General

This portion of the Annual Report will give a statistical snapshot of categories of offences that continue to impact most directly on this Department and on Canadian Forces personnel and resources. Where available, data for 1998, 1997, and 1996 will be provided for comparison purposes.

Jurisdiction

Military police jurisdiction extends across any and all Department of National Defence and Canadian Forces establishments in Canada.

Pursuant to section 156 of the National Defence Act, the Military Police are mandated to maintain law and order within the Canadian Forces and on Department property. They are also peace officers under the Criminal Code of Canada and perform policing duties in respect of all persons who are subject to the Code of Service Discipline throughout the world, including civilians who accompany the Canadian Forces outside of Canada. Military Police have jurisdictional control over Canadian Forces personnel on duty outside the country and they are deployed in-theatre with troops on overseas military operations.

Population

The size of the population that falls within the jurisdiction of the military police is constantly shifting. This population includes regular and reserve force members, Department members, cadets, Cadet Instructor List and members of military families who reside in housing on Department property. For example, not all Canadian Forces members or civilian employees are within Military Police jurisdiction at all times. Reserve members and cadets may only parade or participate in training exercises on weekends. Depending on the situation, the size of the population to whom the military police provide a service could be as high as 200,000 at any given time.

Data

The data detailed in this part is based on the information contained in investigation files sent to the Canadian Forces Provost Marshal by 1 February 2000 from the various military police units located nationally and internationally. It reflects reported crime that has resulted in a military/civilian police investigation that has a military nexus or connection. Information contained in investigation reports received after 1 February 2000 is reflected in subsequent annual reports through adjustments to the appropriate and respective yearly statistics. Due to the aforementioned, it is stressed that numbers or statistics in this report may differ somewhat from those in the 1998 Annual Report. It is stressed that the data used in the statistical overview reflects only those incidents that were reported to the Military Police/Canadian Forces National Investigation Service.

Investigations

There were 3302 investigation files received by the Canadian Forces Provost Marshal for 1999 as compared to 3500, 3088 and 3372 for 1998, 1997, and 1996 respectively. In addition to the investigation files received by the Canadian Forces Provost Marshal, there are a number of investigation reports that were only distributed locally. These reports are related to minor offences, incidents where the dollar value was $1000 or less, or when an incident was so minor that it was only of interest to the local Commanding Officer. In 1999, locally distributed Military Police reports totaled 8251 for an overall total of 11,553 investigation files being completed by Military Police, as compared to approximately 9200 and 8798 for 1998 and 1997 respectively.

Theft Investigations

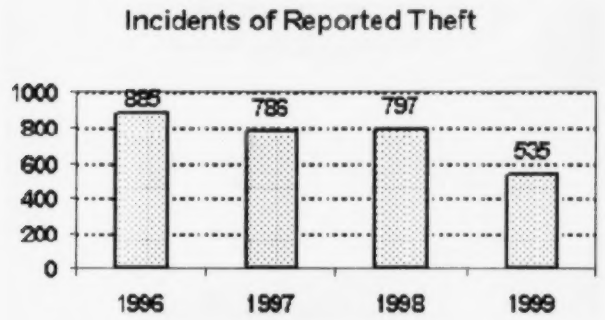

Overall within the defence community, reported incidents of theft over $1000 (public funds) declined in 1999. The 1999 rate was down roughly by 33% compared with the 1998 figure, which showed a nominal increase from the reported 1997 rate.

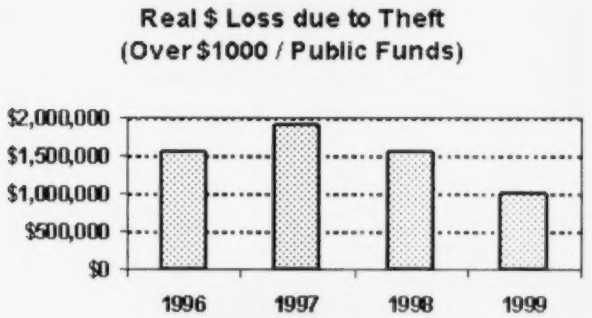

Fraud Investigations

The chart shows the number of frauds that were investigated by military police in 1999 as compared to 1996 through 1998. Reported incidents of fraud rose 43% from 1996 to 1997 but then fell by 28% from 1997 to 1998. In 1999, the figures dropped a further 15% from the 1998 figures.

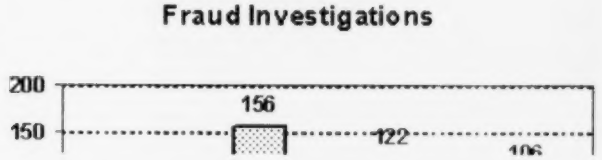

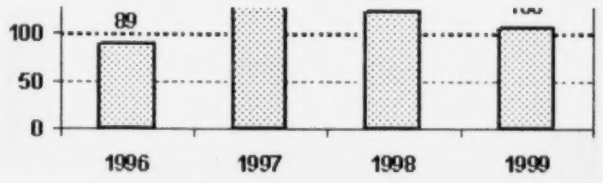

Alcohol-Related Investigations

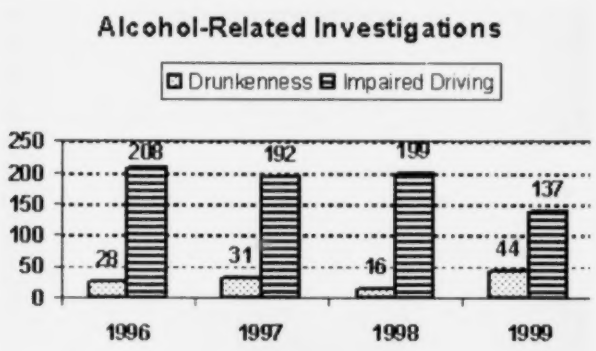

While reported instances of drunkenness almost tripled from 16 to 44 incidents, alleged incidents of impaired driving fell by approximately 31% from 1998 to 1999. The overall alcohol-related, police-reported incidents rate per annum fell by more than 23% from 1996 to 1999.

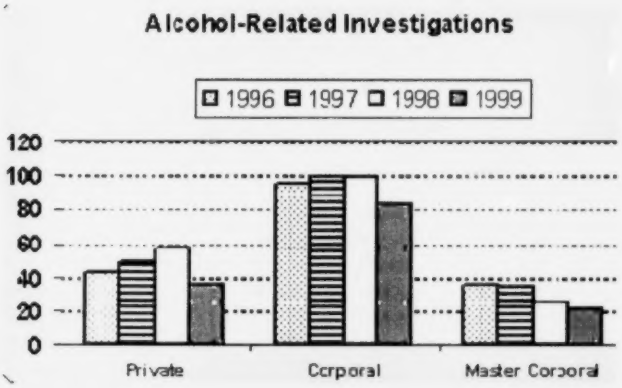

The majority of persons involved in alcohol-related investigations from 1996 to1999 were Regular Force members. Of the Canadian Forces members involved in such cases Junior Non-Commissioned Members comprised approximately 82% of the alleged offenders. The charts above provide a breakdown of the rank levelsinvolved in the majority of alcohol-related investigations. The most significant decline in the numbers of reported alcohol related offences occurred at the Private rank level, which saw the number of incidents decrease from 57 in 1998 to 36 in 1999.

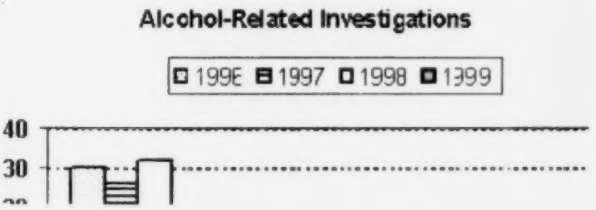

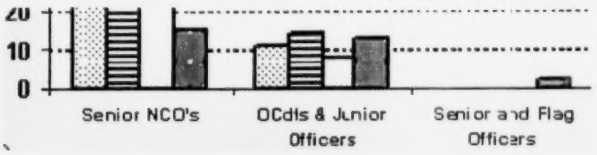

Drug-Related Investigations

In 1999, the combined number of drug-related, Military Police-reported incidents in the defence community was comparable to levels experienced in 1996 and 1997. The rate dipped by roughly 13% from 1996 to 1997 before jumping by approximately 28% in 1998. It is hypothesized that the 1998 figure may represent a statistical anomaly, as the 1999 figure is well situated between the 1996 and 1997 numbers. The chart provides a breakdown by types of drug-related incidents. Reported "use" has steadily decreased although only minimally. Alleged incidents involving "possession" dropped roughly 32% from 1996 to 1997 before returning to 1996 levels in 1998. 1999 figures are similar to those of 1997. Reported occurrences of "cultivation" have been increasing over the last four years, but the numbers are small from a statistical perspective. "Trafficking" is the only area of reported drug-related incidents that saw a significant overall increase from 1996 to 1998, but has seen a nominal decrease in reported incidents in 1999.

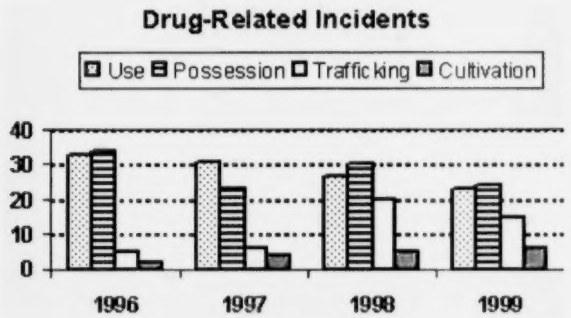

Assault-Related Investigations

After a number of years of steady increase, the number of reported incidents of assault in the defence community sharply decreased in 1999 to levels below that of 1996. From 1996 to 1998, reported incidents of assault rose over 18%. Comparatively, the 1999 figure was approaching 13% below the initial 1996 figure.

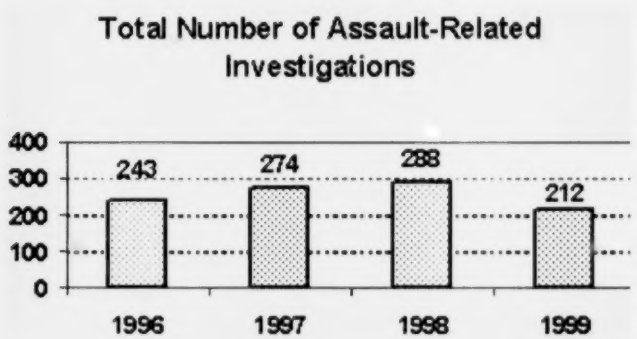

During 1999, the majority of reported spousal related offences were committed by males (~90%) on female victims, with 50% of these offences committed on or near Land Forces affiliated Bases. With regard to incidents

committed on or near Land Forces affiliated Bases. With regard to incidents of child abuse, the majority of offenders (~90%) and victims (~70%) were male. There does not appear to be any obvious trend indicating a particular component (Air, Land or Sea).

Assault-Related Investigations

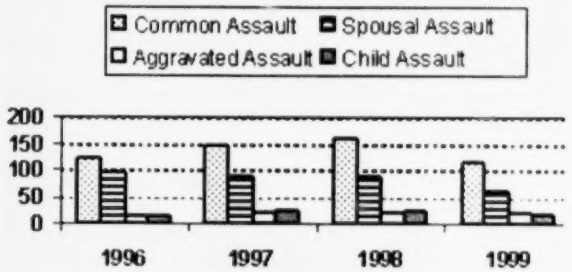

Sexual-Related Investigations

There were 210 incidents of sexual-related offences in 1999 reported to the Canadian Forces National Investigation Service and other Military Police units, 169 of which were classified as sexual assaults of varying degrees. The 1999 figure represents a trend towards statistical normalisation compared with the numbers from 1998, 1997, which were 346 and 154 respectively.

The majority of victims in the reported incidents of 1999 were female with approximately 17% being male. Of the known offenders, 93% were male while 7% were female. A breakdown of victims and offenders by gender is shown in the table on the following page.

Sexual-Related Investigations						
Gender Breakdown						
Victims				Offender		
Female	Male	Unknown	Year	Female	Male	Unknown
129	23	0	1996	8	151	0
117	37	0	1997	5	148	2
283	52	11	1998	10	301	35
127	26	0	1999	12	165	3

In 1999, 23% of all incidents of sexual-related offences were reported to have occurred in private residential settings (in the barracks, married quarters or an off-base dwelling). Roughly 18% allegedly happened at a Cadet unit, with another 5% reportedly occurring at a place of work, with the remainder of incidents occurring in other locations such as in vehicles, parking lots, hotels, bars, on ship, etc. The predominant relationship between victim and offender was that of acquaintance (39%) followed by unknown persons / strangers (15%) and co-worker and supervisor (18%). The breakdown of victims and offenders by component for the years 1996 through 1999 is shown below.

Component Breakdown								
Victims					Offender			
1996	1997	1998	1999	Status	1996	1997	1998	1999

14	17	56	12	Canadian Forces Regular	80	75	146	70
22	19	37	23	Canadian Forces Reserve	23	24	46	24
31	38	75	50	Cadet / Instructor	18	21	42	32
2	2	2	2	Department Employee	2	2	3	1
36	29	39	20	Dependant	12	10	4	5
43	39	81	37	Civilian	9	8	25	23
4	10	56	9	Other	8	14	80	25

Last Updated: 2003-08-07 Important notices

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

SITE DU CEMD
QUESTIONS
DE LA RÉSERVE
HORS DU GROUPE

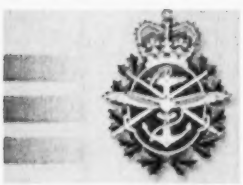

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Rapport annuel 1999 du grand prévôt des forces canadiennes

Le 30 avril 2000

- Lettre du VCEMD
- Lettre du GPFC
- Partie I - Activités courantes
  - Généralités
  - Opérations
  - Services de police
  - Service national des enquêtes des Forces canadiennes
  - Affectations
  - Déploiements opérationnels
  - Programme d'échec au crime
  - Suivi et agents d'aide aux victimes
  - Sondage sur la satisfaction de la clientèle
  - Survol statistique des enquêtes
  - Groupes d'enquête
  - Sécurité
  - Normes professionnelles
  - Formation
  - Relations avec les médias
  - Gestion des ressources
  - Prison et casernes de détention des Forces canadiennes
- Partie II - Initiatives à venir
- Partie III - Aperçu statistique
  - Généralités

Le avril 2000

Rapport annuel du Grand prévôt des Forces canadiennes (GPFC), 1999

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

SITE DU CEMD QUESTIONS DE LA RÉSERVE HORS DU GROUPE

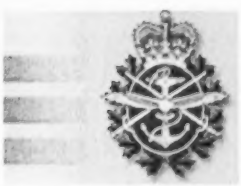

Référence : Rapport annuel du GPFC, 1999 (copie jointe)

1. Vous trouverrez ci-joint une copie du Rapport annuel du GPFC pour l'année 1999. Je suis convaincu que ce rapport rend compte, avec précision et concision, des opérations de la police militaire au cours de l'année qui vient de se terminer, relativement aux activités importantes, aux initiatives de renouvellement et aux données d'enquêtes statistiques. De plus, le rapport établit clairement les futures entreprises de la police militaire et du Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC).

2. Le GPFC signale que 1999 a été l'une des années les plus mouvementées, du point de vue opérationnel, pour la police militaire. J'ai remarqué avec plaisir l'affectation par rotation d'un Icol de la PM des FC au poste de Grand prévôt de la SFOR. La valeur de l'expérience acquise par le biais d'une telle nomination, dans le cadre d'une opération internationale, est inestimable. Compte tenu du rythme opérationnel et de la diminution du nombre de crimes signalés, je considère que les opérations de la police militaire ont été réussies. Comme le GPFC, je pense que la police militaire a fait des progrès considérables au cours des dernières années, surtout si l'on tient compte des réformes auxquelles on a procédé, tout en maintenant un niveau d'activité très élevé.

3. Le GPFC a poursuivi l'application des réformes complexes de la police militaire et du SNEFC, alors qu'il était la cible des médias, vu les inquiétudes soulevées par de nombreuses enquêtes. Le Rapport du Groupe d'examen des services de la police militaire, présidé par le lieutenant-général Belzile, a conclu que le GPFC et son personnel ont réalisé des progrès importants au regard de l'application des recommandations découlant du Rapport du Groupe consultatif spécial sur la justice militaire et sur les services d'enquête de la police militaire. Parmi les 19 recommendations et 4 observations supplémentaires du Rapport Belzile, 21 sont considérées comme des affaires classées et 2 sont actuellement mises en oeuvre. En effet, dans son rapport final de 1999, le Comité ministériel de surveillance des changements au sein du MDN et des FC souligne qu'une grande partie des recommandations ont été suivies et que ces changements « annoncent une ère nouvelle pour le MDN et les FC ».

4 Deux des succès connus l'an dernier méritent une attention particulière. D'abord, la mise sur pied du Comité consultatif de la police militaire (CCPM) m'a fourni un outil précieux pour l'acquittement de mes responsabilités rattachées au cadre redditionnel du VCEMD/GPFC. Le CCPM a formulé des conseils sur divers programmes et services stratégiques, et a tenu la réunion inaugurale le 6 juillet 1999. Ensuite, la création de la Commission d'examen des

le 6 juillet 1999. Ensuite, la création de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CEPPM), présidée par Mme Louise Cobetto, répondait au besoin d'établir un mécanisme de suivi indépendant des opérations de la PM. Créés selon les prescriptions des amendements à la LDN, découlant du projet de loi C-25, la CEPPM et le Code de déontologie de la police militaire marquent le début d'une nouvelle façon de procéder et d'une ère nouvelle pour le MDN et les FC, en matière de responsabilisation relevant de la police militaire. Le personnel du GPFC travaille maintenant de concert avec le personnel des services juridiques à la rédaction de la politique régissant le Comité d'examen des titres de créance de la police militaire, qui garantira l'application des normes professionnelles les plus élevées à l'échelle de la police militaire.

5. Le GPFC a également travaillé en étroite collaboration avec le personnel du SMA(RH-Mil), à l'analyse des professions (AP) de la police militaire et des officiers de sécurité. Le plan de mise en oeuvre des changements recommandés dans le rapport d'AP demandera une attention particulière de la part des effectifs du SMA(RH-Mil) et du GPFC au cours de la prochaine année. Ces changements, qui doivent entrer en vigueur ou qui seront décidés cette année, permettront d'améliorer davantage l'instruction, l'éducation et le perfectionnement professionnel de la police militaire.

6. S'inspirant d'un plan stratégique qui prévoit les activités de la police militaire jusqu'en 2005, le GPFC est très proactif dans un certain nombre d'autres champs d'action. Il a travaillé à l'établissement de relations solides avec des intervenants externes et internes tels que le CS Ex et d'autres services de police. En outre, les vérifications de la conformité du GPFC, la satisfaction des clients et les commentaires de ceux-ci ont permis de garantir que les niveaux de service fournis par les nombreuses entités de la police militaire sont satisfaisants.

7. En somme, le bilan du Rapport annuel du GPFC est positif. Il est évident que la police militaire a connu des changements et que de grands pas sont faits non seulement pour préserver une organisation qui soit professionnelle et crédible, mais aussi pour l'améliorer et la renforcer. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire cette année concernant les quelques recommendations en suspens, je crois que la communauté militaire et le grand public sont convaincus que la police militaire fournit un service de haute qualité et professionnel, et qu'elle travaille en toute indépendance et de façon responsable.

Vice-amiral
G.L. Garnett

Action : MDN
Information : SM, CEMD, GPFC

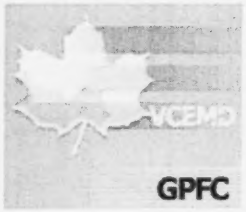

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

SITE DU CEMD QUESTIONS DE LA RÉSERVE HORS DU GROUPE

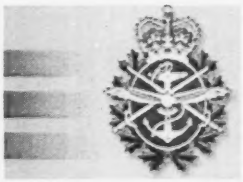

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Le avril 2000

Rapport annuel 1999 du Grand prévôt des Forces canadiennes

Vice-amiral G.L. Garnett
Vice-chef d'état-major de la Défense
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

1. Encore une fois cette année, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 1999 du Grand prévôt des Forces canadiennes. Ce rapport donne un aperçu des activités, événements et initiatives qui ont une incidence sur les dossiers relevant de la compétence du GPFC. Il fait ressortir en particulier les points suivants :

    a. l'élaboration d'un programme visant à mieux comprendre les besoins des victimes d'actes criminels, à mieux y répondre et à offrir un meilleur soutien;

    b. l'importance accordée aux sondages sur la satisfaction de la clientèle;

    c. la mise en œuvre des mesures visant à maintenir le professionnalisme de la police militaire; et

    d. la diminution des actes criminels déclarés comparativement aux données de 1998 dans la plupart des catégories, dont les infractions à caractère sexuel, le vol, la fraude et la conduite avec facultés affaiblies.

2. Même si des progrès importants ont été marqués l'an dernier, il ne fait aucun doute que l'avenir nous réserve d'autres défis. Les conseils que nous avons reçus de votre bureau font ressortir la nécessité de continuer d'améliorer et d'accélérer le service offert à nos clients. La police militaire a pris plusieurs mesures à cet effet au cours des dernières années. Il est aussi important de souligner que les efforts continus que déploient les membres de la police militaire montrent qu'ils ont à cœur les intérêts des personnes qu'ils servent et les intérêts des Forces canadiennes.

3. J'espère bien que vous trouverez le rapport intéressant et qu'il vous sera utile.

Le Grand prévôt des Forces canadiennes,
Le brigadier-général P.M. Samson

Mise à jour: 2003-06-16

Avis important

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

SITE DU CEMD QUESTIONS DE LA RÉSERVE HORS DU GROUPE

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Généralités

L'année qui vient de se terminer a été une autre année riche en enseignements et en défis continus pour les organisations du Grand prévôt des Forces canadiennes et du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Chacun y a mis du sien afin que la police militaire des Forces canadiennes soit dotée de politiques, de procédures et d'équipement qui respectent les normes reconnues à l'échelle nationale en matière de services de police et d'enquête. Les réalisations de 1999 témoignent de l'ardeur des personnes qui se consacrent au maintien d'une organisation de police militaire et de sécurité qui soit viable.

Opérations

L'année 1999 s'est avérée l'une des plus actives du point de vue des missions opérationnelles, autant de l'équipe du Grand prévôt des Forces canadiennes que de la police militaire en général. L'équipe du Grand prévôt des Forces canadiennes a travaillé assidûment à la planification opérationnelle et stratégique des opérations menées à l'étranger ou sur la scène nationale. Les opérations KINETIC (Kosovo), TOUCAN (Timor - Oriental) et ABACUS (à l'appui de la planification de contingence du gouvernement en prévision du passage à l'an 2000) sont particulièrement dignes de mention. Par ailleurs, des agents de la police militaire des trois éléments des Forces canadiennes ont été appelés à exécuter des fonctions diversifiées ou à servir sur de nombreux théâtres opérationnels. Voici un aperçu des opérations les plus significatives auxquelles la police militaire a prêté assistance en 1999 :

Opération	lieu	EFFECTIF de la police militaire	commentaires
PALLADIUM (Déc. 1996 – aujourd'hui)	Bosnie-Herzégovine	1 capitaine 4 sergents 3 caporaux-chefs 11 caporaux 2 membres du Service national des enquêtes des Forces canadiennes Total – 21	Il est prévu d'augmenter l'effectif de la police militaire à 26 à cause d'une hausse de près de 40 % de la taille du secteur canadien
KINETIC (Juin 1999 – aujourd'hui)	Macédoine et Kosovo	2 capitaines 1 adjudant-maître 1 adjudant 3 sergents 7 caporaux-chefs 28 caporaux 3 membres du	L'effectif de la police militaire reflète deux rôles différents : un à l'appui de l'Armée de terre et un à l'appui de la Force aérienne Il est prévu que cette opération se terminera en 2000

		5 membres du Service national des enquêtes des Forces canadiennes Total – 45	terminera en 2000.
TOUCAN (Oct. 1999 – Mars 2000)	Timor-Oriental	1 adjudant-maître 1 sergent 3 caporaux-chefs 8 caporaux Total – 13	La police militaire est rentrée au Canada.
DANACA (1974 – aujourd'hui)	Moyen-Orient	1 capitaine 1 adjudant-maître 1 adjudant 2 sergents 1 caporal-chef Total – 6	Par roulement tous les six mois, le Canada occupe le poste de Grand prévôt de la force du Peloton multinational de la police militaire des Nations Unies.
ECHO (Avril 1999 – aujourd'hui)	Italie	1 caporal-chef 3 caporaux Total – 4	L'apport du Canada à l'appui aérien des Forces de l'OTAN en Bosnie et au Kosovo
TORRENT (Août – Oct. 1999)	Turquie	1 sergent 1 caporal Total – 2	Appui de la police militaire à l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) visant à aider les victimes du séisme en Turquie
PARASOL (Mai – Oct. 1999)	Canada	15 membres de la police militaire renforçant la PM affectée aux bases abritant des réfugiés	Opération à l'appui du programme des réfugiés du Kosovo au Canada
SEMAPHORE I, II, III et IV (Juil. – Sept. 1999)	Canada	25 membres de la police militaire des FMAR(P) (Esquimalt)	Quatre op concernant les immigrants illégaux à l'appui des services canadiens des douanes et de l'immigration
PRUDENCE (Avr. 1998 – Déc. 1999)	République centrafricaine	1 caporal-chef 1 caporal Total – 2	Roulement aux trois mois plutôt qu'aux six mois habituels
SFOR	Sarajevo	1 lieutenant-colonel	Affectation de six mois comme Grand prévôt au Quartier général de la SFOR à Sarajevo (deux lcol par an)

Services de police

En 1999, le personnel du Grand prévôt adjoint - Police a poursuivi son examen et sa révision exhaustifs du guide des politiques et des procédures techniques de la police militaire. L'effectif de la police a pris part à un certain nombre de groupes de travail sur la mise en œuvre ou la modification de diverses lois fédérales, dont la Loi sur les contraventions, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques et les amendements envisagés à la Loi sur l'identification des criminels. L'installation des moyens d'accès au système du Centre d'information de la police canadienne s'est poursuivie au sein de l'organisation de la police militaire. Tous les établissements de la police militaire basés au Canada ont d'ailleurs été raccordés au Centre d'information de la police canadienne au cours de l'année. Le Grand prévôt des Forces canadiennes a délégué un représentant au comité organisateur de l'opération Impact et encouragé tous les agents de la police militaire à soutenir cet événement de sécurité routière.

La fusion des programmes de prévention des actes criminels et de sensibilisation à la sécurité en une seule stratégie de protection des ressources s'est poursuivie. Le programme vise à établir des partenariats à l'échelle nationale, régionale et locale, au sein comme à l'extérieur du Ministère - de manière à rendre les programmes et les initiatives accessibles à l'ensemble des Forces canadiennes. Des partenariats ont été conclus avec le Chef - Service d'examen (Programme de sensibilisation aux risques de fraude, de gaspillage et d'abus), avec l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes relativement aux initiatives pour la jeunesse du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, ainsi qu'avec le ministère de la Justice (en tant que membre du Groupe de travail interministériel chargé de la sécurité des communautés et de la prévention des actes criminels). Grâce aux initiatives et aux partenariats établis à l'échelle nationale, les conseillers supérieurs locaux de la police militaire élaboreront ou favoriseront un programme unique, adapté aux besoins de chaque communauté locale. On envisage en effet une étroite collaboration entre la police militaire locale, ses unités constituantes et les groupes communautaires.

Service national des enquêtes des forces canadiennes

En 1999, le Service national des enquêtes des Forces canadiennes a établi deux détachements secondaires situés à la Base des Forces canadiennes Borden, en Ontario et à la Base des Forces canadiennes Esquimalt, en Colombie-Britannique. Cette initiative visait à assurer que les enquêteurs du Service national des enquêtes des Forces canadiennes soient disponibles là où le volume des activités d'enquête et la distance du détachement régional du Service national des enquêtes des Forces canadiennes justifiaient l'ouverture d'un détachement secondaire.

En mai 1999, on a modifié la directive cadre nationale relative aux enquêtes de la police militaire, comme suite aux recommandations du Groupe d'examen des services de la police militaire (rapport Belzile). La nouvelle politique a eu pour effet de relever le niveau d'enquête de manière que les dossiers les plus sérieux et complexes puissent être soumis au Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Cette politique incite également le Service national des enquêtes des Forces canadiennes, dans la mesure du possible, à faire participer la police militaire locale à la réalisation d'enquêtes. Cette façon de procéder a contribué au développement d'une expertise sur place, ce qui a permis de créer de solides partenariats d'enquête.

Affectations

Les membres du Service national des enquêtes des Forces canadiennes continuent de participer à un vigoureux programme d'affectations. Voici quelques-uns des organismes d'exécution de la loi auprès desquels des enquêteurs sont affectés :

- Service des renseignements de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa (Ontario);
- Service canadien des renseignements criminels, Ottawa (Ontario);
- Groupe des crimes graves de la GRC, Halifax (Nouvelle-Écosse);
- Service des renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse;
- Service de police d'Edmonton, Unité intégrée du renseignement, Alberta.

Il est important de noter qu'un inspecteur de la Gendarmerie royale du Canada est responsable de la Section des enquêtes délicates du Service national des enquêtes des Forces canadiennes.

Déploiements opérationnels

Le détachement en Bosnie-Herzégovine du Service national des enquêtes des Forces canadiennes continue d'enquêter sur les actes criminels et les infractions militaires visant ce théâtre d'opérations. Un deuxième détachement a aussi été établi en Macédoine par suite du déploiement de soldats de la paix canadiens au Kosovo. Des enquêteurs des détachements régionaux du Service national des enquêtes des Forces canadiennes sont envoyés sur le théâtre en alternance pour une période de six mois.

Programme d'échec au crime

À l'instar d'autres services de police, le Grand prévôt des Forces canadiennes a établi un programme régional d'échec au crime baptisé « Tips », sous la direction des divers détachements du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Ce programme permet aux membres des Forces canadiennes et de la population qui désirent garder l'anonymat de transmettre au Service national des enquêtes des « tuyaux » pouvant aider les enquêteurs à mener leurs enquêtes. À l'appui du programme, on termine la création d'un site Web qui présentera un certain nombre de cas non résolus, dans l'intention d'obtenir des renseignements qui pourraient mener à la conclusion de certaines enquêtes.

Suivi et agents d'aide aux victimes

Les victimes d'actes criminels, qu'il s'agisse de violence familiale, de harcèlement criminel ou d'agression sexuelle, souffrent souvent de traumatismes émotionnels. Pour seconder les personnes qui participent à des enquêtes, le Service national des enquêtes des Forces canadiennes a institué un programme dans le cadre duquel un membre de l'équipe d'enquête communique tous les deux mois avec les victimes/plaignants. On est à élargir la portée du programme pour intégrer des coordonnateurs d'aide aux victimes ayant reçu une formation spécialisée. Chacun des détachements du Service national des enquêtes des Forces canadiennes aura en place d'ici l'été 2000 un agent d'aide aux victimes. Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes est résolu à établir des moyens permanents en vue d'atténuer les traumatismes que subissent les victimes.

Sondage sur la satisfaction de la clientèle

Résolu à améliorer les services d'enquête, le Service national des enquêtes

des Forces canadiennes a établi un sondage sur la satisfaction de la clientèle afin d'obtenir une rétroaction sur les enquêtes et sur le professionnalisme des enquêteurs. Durant une enquête, les enquêteurs du Service national des enquêtes des Forces canadiennes remettent le sondage aux victimes, aux plaignants, aux témoins ou aux suspects. Ces questionnaires pré-affranchis sont renvoyés au Bureau du Grand prévôt des Forces canadiennes, qui les examine dans l'intention d'améliorer les services d'enquête et l'aide à la clientèle.

Survol statistique des enquêtes

Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes a traité 580 dossiers d'enquête sur des actes criminels ou des infractions militaires en 1999. Environ 364 dossiers avaient été reportés de 1998, ce qui équivaut à une charge de 944 dossiers. Le Service avait ouvert 980 dossiers en 1998, ce qui représente une réduction de 400 dossiers en 1999. Le tiers environ des enquêtes de 1999 ayant été reportées de 1998, il y a eu une réduction substantielle du nombre de nouvelles enquêtes soumises au Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Cette diminution pourrait s'expliquer par le rajustement du niveau d'enquête comme suite aux recommandations du rapport Belzile et par une sensibilisation accrue à la prévention des actes criminels dans les Forces canadiennes.

Groupes d'enquête

Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes a établi trois principaux groupes d'enquête en 1999. Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes pour la région de l'Atlantique a chargé un groupe d'enquêter sur un certain nombre d'incidents au cours desquels on a endommagé sciemment des appareils Aurora à la 14e Escadre Greenwood en Nouvelle-Écosse. Le Grand prévôt des Forces canadiennes a mis sur pied un groupe d'enquête délicate en août 1999 relativement à l'enlèvement présumé de documents des dossiers personnels de militaires ayant servi en mission de maintien de la paix en Croatie entre 1993 et 1995. Enfin, le Service national des enquêtes des Forces canadiennes pour la région de l'Est a chargé un troisième groupe d'étude d'enquêter sur une fraude généralisée associée à l'acceptation de ristournes par des membres du Ministère au moment du ravitaillement en carburant des véhicules réglementaires ou de location des Forces canadiennes.

En 1999, les enquêteurs du Service national des enquêtes des Forces canadiennes ont affecté des équipes un peu partout au Canada afin de réaliser des enquêtes sur des cas graves ou délicats. Les enquêteurs du Service national des enquêtes des Forces canadiennes ont aussi mené des enquêtes aux endroits suivants :

République d'Afrique du Sud	Bosnie-Herzégovine	Macédoine
Macédoine	Kosovo	Pays-Bas
États-Unis	Australie	Chine
Italie	Pays de Galles	Japon
France	Irlande du Nord	

Sécurité

On a entamé à l'automne 1999 un renouveau de la politique et des instructions en matière de sécurité de la Défense nationale. Il est prévu de terminer l'exercice d'ici l'automne 2000. Ces publications procureront aux utilisateurs du Ministère un précieux outil de gestion des risques qui se posent à la sécurité. Il s'agit d'une innovation par rapport aux anciennes

pratiques de sécurité, qui étaient basées sur des normes généralisées de prévention et de sécurité.

Voici quelques-unes des principales activités de l'année 1999 au plan de la sécurité :

Enquêtes sur le terrain du SCRS aux fins du contrôle sécuritaire. L'année 1999 fut la première année complète où le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a assumé la responsabilité du mandat d'enquête du Ministère en matière de contrôle sécuritaire.

Programme d'entrevues. Vers la fin de 1998, cinq sous-sections d'habilitation de sécurité ont été établies à Victoria, Edmonton, Kingston, Ottawa et Halifax. Ces bureaux ont commencé leurs activités en 1999, après la nomination à chaque emplacement d'agents responsables des entrevues aux fins du contrôle sécuritaire. Grâce à des sondages auprès de la clientèle, à un contrôle permanent de la qualité et à des visites d'aide d'état-major, ce programme d'entrevues s'avère une réussite. Voici quelques statistiques sur les entrevues réalisées aux fins du contrôle sécuritaire :

2 386	tâches d'entrevue attribuées
1 810	tâches d'entrevue achevées

Programme de contrôle sécuritaire. En 1999, on a consacré beaucoup d'énergie à la mise en place du système automatisé de contrôle sécuritaire, qui simplifie la tâche de remplir les demandes d'habilitation de sécurité. Au début de 1999, on comptait recevoir moins de 10 % des demandes d'habilitation au moyen du système automatisé. À la fin de l'année toutefois, on estimait que l'utilisation du système automatisé avait atteint presque 50 %. L'avantage pour les unités du logiciel de contrôle sécuritaire est une réduction du délai temps de réalisation du processus. Les données ci-après sont dignes de mention :

16 227	Vérifications réalisées de la fiabilité en 1999, ce qui équivaut à une diminution de 5 773 demandes comparativement à la période visée par le rapport de 1998
10 739	Autorisations traitées de sécurité de niveau 1 et II en 1999, une augmentation de 3 739 demandes comparativement à la dernière période de rapport (1998)

Contrôle des visites. Le Ministère a reçu 15,6 % de demandes de permis de visite de plus qu'en 1998, c'est-à-dire qu'il a traité 1 457 visites au total en 1999. Il s'agit d'une deuxième hausse consécutive du nombre de demandes. La répartition des visites par catégorie se présente comme suit :

1 353	visites classifiées
104	visites sans classification

Protocoles d'entente/accords. On a soumis 54 dossiers à un examen en 1999, comparativement à quelque 350 en 1998, ce qui représente une baisse d'environ 84 %. Cette diminution est cependant compensée par le nombre accru de contrats du Ministère qui nécessitent un examen de sécurité et d'autres mesures de contrôle

Manquements à la sécurité. On a signalé et analysé 139 incidents en 1999. Cela équivaut à une diminution de 18,7 % par rapport aux incidents signalés en 1998.

Sécurité matérielle. Le Groupe de travail sur les armes légères a poursuivi ses activités en 1999, afin de garantir l'efficacité des pratiques de sécurité liées au stockage des armes légères du Ministère. Le comité a réuni suffisamment de données pour rédiger le chapitre des consignes de sécurité de la Défense nationale relativement à l'entreposage et à la sécurité matérielle des armes légères/ munitions pour armes légères / explosifs. Le comité a aussi rédigé l'ébauche d'une instruction du Vice-chef d'état-major de la Défense concernant le Rapport annuel sur la politique militaire d'homologation des installations d'entreposage des armes légères / munitions pour armes légères et explosifs.

Vers la fin de 1999, on a commencé à préparer, en collaboration avec la Sous-direction de la sécurité technique de la Gendarmerie royale du Canada, la réalisation d'une évaluation des risques pour le Ministère. Lorsqu'elle sera terminée, cette évaluation servira de niveau de référence en gestion des risques pour la sécurité au Ministère.

Normes professionnelles

Afin que les unités de la police militaire respectent les politiques de la police militaire, la Charte des droits et libertés, la jurisprudence et les normes policières reconnues au Canada, le personnel du Grand prévôt des Forces canadiennes effectue des vérifications de conformité. En 1999, il a réalisé 16 vérifications comparativement à 14 en 1998. On a demandé à ce que les anomalies relevées durant les vérifications soient corrigées. On a aussi transmis des renseignements détaillés sur les anomalies à l'École de la police militaire des Forces canadiennes, à des fins de formation.

L'année écoulée a apporté de grands changements pour tous les membres de la police militaire. L'article de la Loi sur la défense nationale visant la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire a reçu la sanction royale en décembre 1999. Sans tarder, le gouverneur en conseil a approuvé le Code de déontologie de la police militaire. La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire et le Code de déontologie sont perçus comme de bons moyens de maintenir le professionnalisme de la police militaire.

En attendant la mise sur pied de cette commission d'examen, le Grand prévôt des Forces canadiennes a institué un mécanisme de règlement des plaintes des citoyens. En 1999, il a reçu 57 plaintes et 22 avaient été reportées de 1998, ce qui fait 79 plaintes au total. En comparaison, il avait traité en 1998 la somme de 80 plaintes. Soixante-six plaintes ont été réglées en 1999 et 23 ont été reportées à l'an 2000.

Formation

D'autres progrès importants ont été marqués en 1999 en ce qui a trait à la formation à l'interne et à l'externe de la police militaire dans le domaine des enquêtes criminelles. Quelque 140 membres de la police militaire ont suivi des cours ou des ateliers portant sur les enquêtes dans divers établissements au Canada, notamment au Collège canadien de police, au Collège de police de l'Ontario, à l'Institut de police du Québec, au Service de police de Toronto, au Service ontarien de renseignements criminels, au Service canadien des renseignements criminels, à l'Académie de police de l'Atlantique, au Laboratoire d'interrogation scientifique de Détroit, à l'École de la GRC, à l'École des enquêtes sur les incendies du Nouveau-Brunswick, à la Force de police d'Edmonton, au Holland College de l'Î.-P.-É. et au Service

de police d'Ottawa-Carleton.

Relations avec les médias

En 1999, on a publié 65 communiqués. Il y a eu plus d'une centaine d'entrevues avec des représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Le porte-parole officiel a répondu à plus de 720 demandes de renseignements des médias. Le porte-parole du Grand prévôt des Forces canadiennes a aidé à accroître la transparence et l'ouverture des organisations du Grand prévôt des Forces canadiennes et du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. L'établissement de partenariats réels avec les responsables des relations avec les médias à l'interne et des services de police civils ont permis d'équilibrer la préservation des intérêts et de l'intégrité des enquêtes en cours et la communication d'informations aux citoyens.

Comme l'indique le rapport annuel de 1998, on a formé dans chaque détachement du Service national des enquêtes des Forces canadiennes des porte-parole chargés de répondre aux demandes de renseignements des médias qui sont directement liées aux enquêtes des détachements régionaux. On a aussi élaboré et mis en œuvre une politique relative aux médias.

Gestion des ressources

Système d'information - Sécurité et police militaire. Un marché a été adjugé aux fins de l'administration de ce projet, et il y a maintenant deux postes à temps plein au bureau de projet. On a reçu des soumissions comme suite à la demande de propositions relativement au système d'information principal. On s'attend à l'attribution d'un contrat d'ici mai ou juin. Le système sera mis en service au Grand prévôt des Forces canadiennes, au Service national des enquêtes des Forces canadiennes et à l'École de la police militaire des Forces canadiennes dans un délai de 15 mois après l'adjudication du marché.

Prison et casernes de détention des forces canadiennes

En 1999, 15 militaires ont été détenus comparativement à 14 en 1998 et à 18 en 1997. La période de détention variait de 13 à 90 jours. Le nombre de militaires emprisonnés est passé de trois en 1998 à deux en 1999. Les deux peines d'emprisonnement étaient respectivement de 23 et de 30 jours, comparativement à 45, 90 et 120 jours en 1998. Tous les détenus ou prisonniers étaient des hommes âgés de 19 et de 36 ans, la moyenne étant de 28 ans, ce qui dépasse de deux ans l'âge moyen qui se situait à 26 ans en 1998.

À compter du 1er avril 2000, la prison et les casernes de détention des Forces canadiennes seront administrées à l'intention des Forces canadiennes par le Chef d'état-major de l'Armée de terre plutôt que par le Grand prévôt des Forces canadiennes.

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

**SITE DU CEMD
QUESTIONS
DE LA RÉSERVE
HORS DU GROUPE**

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Partie II

Initiatives à venir

Un certain nombre d'initiatives présentées dans le Rapport annuel 1998 ont été achevées en 1999. Mentionnons les suivantes :

- l'établissement, par le Vice-chef d'état-major de la Défense, d'un comité consultatif sur la police militaire, qui donnera des conseils sur divers programmes et services stratégiques de la police militaire. Ce comité civilo-militaire s'est réuni deux fois depuis sa création;
- l'achèvement d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle par rapport aux enquêtes du Service national des enquêtes des Forces canadiennes;
- l'achèvement d'un plan stratégique à l'intention de la police militaire;
- la reconnaissance du Service national des enquêtes des Forces canadiennes en tant que membre du Service canadien des renseignements criminels.

Les mesures visant à rehausser le professionnalisme de la police militaire se poursuivront en l'an 2000. Certaines des initiatives envisagées sont expliquées ci-après.

- Programme d'aide aux victimes. À la recommandation du Bureau de l'Ombudsman des Forces canadiennes, on élabore un Programme d'aide aux victimes, dans le cadre duquel des agents d'aide aux victimes seront affectés à chaque détachement du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Le programme aura pour but d'apaiser les difficultés que les victimes d'infractions pourraient éprouver et de fournir au besoin de l'information, du soutien et de l'orientation aux organismes d'aide internes et externes. La mise en place de ce programme est prévue d'ici l'été 2000.
- Progression de carrière et questions administratives. On étudiera en l'an 2000 un certain nombre de questions qui auront une incidence sur la progression de carrière et le professionnalisme de la police militaire. En voici quelques exemples :
  - la mise en œuvre d'une période de stage (probatoire) applicable aux nouveaux membres de la police militaire;
  - la confirmation des titres de compétence des agents de la police militaire qui ont exercé d'autres fonctions que les tâches policières pendant plus de trois ans;
  - l'augmentation du nombre de détachements professionnels pour que ceux-ci soient accessibles aux grades de sergent jusqu'à lieutenant-colonel;

- des mesures de soutien propres à encourager les membres de la police militaire à poursuivre des études supérieures.

Mise à jour: 2003-06-16 Avis important

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

SITE DU CEMD
QUESTIONS DE LA RÉSERVE
HORS DU GROUPE

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Partie III - Aperçu statistique

Généralités

Cette partie du rapport annuel vous donnera un aperçu statistique des catégories d'infractions qui continuent d'exercer une incidence plus directe sur le Ministère et sur le personnel et les ressources des Forces canadiennes. Là où elles sont disponibles, vous trouverez les données sur les années 1998, 1997 et 1996 à des fins de comparaison.

Compétence

La sphère de compétence de la police militaire englobe tous les établissements du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes au Canada. Conformément à l'article 156 de la Loi sur la défense nationale, la police militaire a le mandat de faire régner l'ordre public dans les Forces canadiennes et sur la propriété du Ministère. Les membres de la police militaire sont aussi des agents de la paix aux termes du Code criminel du Canada et ils exécutent des fonctions policières à l'égard des personnes qui sont assujetties au Code de discipline militaire partout dans le monde, y compris les civils qui accompagnent les Forces canadiennes à l'extérieur du Canada. La police militaire exerce la compétence sur les membres des Forces canadiennes qui servent à l'étranger et elle est déployée sur des théâtres opérationnels militaires à l'extérieur du Canada.

Population

La taille de la population qui relève de la compétence de la police militaire ne cesse de changer. Sont compris les membres de la Force régulière et de la Réserve, les membres du Ministère, les cadets, le Cadre des instructeurs de cadets et les familles des militaires qui habitent des logements situés sur la propriété du Ministère. Par exemple, les membres des Forces canadiennes ou du personnel civil du Ministère ne relèvent pas toujours de la compétence de la police militaire. Les réservistes et les cadets peuvent être appelés à ne se rassembler ou s'entraîner qu'en fin de semaine. Selon la situation, la population que dessert la police militaire peut atteindre jusqu'à 200 000 personnes.

Données

Les données présentées dans cette partie du rapport sont fondées sur les dossiers d'enquête envoyés au Grand prévôt des Forces canadiennes en date du 1er février 2000 par les différentes unités de la police militaire à l'échelle nationale et internationale. Elles témoignent des actes criminels qui ont donné lieu à une enquête de la police militaire ou à une enquête de la police civile qui a un lien avec le milieu militaire. Les renseignements relevés dans les rapports d'enquête reçus après le 1er février 2000 sont présentés dans les rapports annuels ultérieurs sous forme de rajustements apportés aux statistiques annuelles appropriées et respectives. En raison de ce qui précède, il est faut souligner que les données du présent rapport peuvent être légèrement différentes de celles publiées dans le Rapport annuel 1998. Il est à noter que les données de l'aperçu statistique ne témoignent que des

Il est à noter que les données de l'aperçu statistique ne témoignent que des incidents signalés à la police militaire ou au Service national des enquêtes des Forces canadiennes.

Enquêtes

Le Grand prévôt des Forces canadiennes a reçu 3 302 dossiers d'enquête en `1999, comparativement à 3 500, 3 088 et 3 372 en 1998, 1997 et 1996 respectivement. Outre les dossiers d'enquête qu'a reçus le Grand prévôt des Forces canadiennes, un certain nombre de rapports d'enquête n'ont été diffusés qu'à l'échelle locale. Il s'agit d'infractions mineures, de situations où le montant en cause était de 1 000 $ ou moins, ou d'incidents si peu graves qu'ils n'intéressent que le commandant visé. En 1999, 8 251 rapports de la police militaire ont été publiés à l'échelle locale, ce qui porte à 11 553 le nombre de dossiers d'enquête remplis par la police militaire, comparativement aux quelque 9 200 et 8 798 rapports élaborés en 1998 et en 1997 respectivement.

Enquêtes sur les vols

Vols déclarés

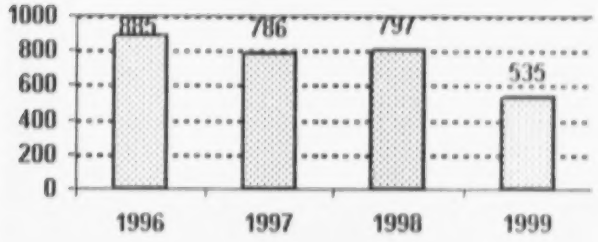

Dans l'ensemble, il y a eu en 1999 une diminution du nombre de vols dépassant 1 000 $ (fonds publics) déclarés dans le milieu de la Défense. Le taux de 1999 est inférieur d'environ 33 % à celui de 1998, qui constituait une légère augmentation par rapport au taux de vols déclarés en 1997.

Pertes ($) réelles attribuables aux vols (dépassant 1 000 $/fonds publics)

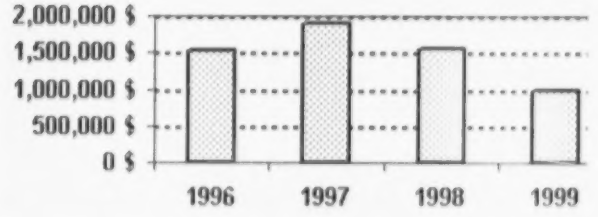

Enquêtes sur les fraudes

Le diagramme illustre le nombre de cas de fraudes ayant fait l'objet d'une enquête de la police militaire en 1999 comparativement aux années 1996 à 1998. Les incidents de fraude déclarés ont augmenté de 43 % de1996 à 1997, mais ils ont chuté de 28 % de 1997 à 1998. En 1999, il y a eu diminution de 15 % par rapport aux données de 1998

Enquêtes sur les fraudes

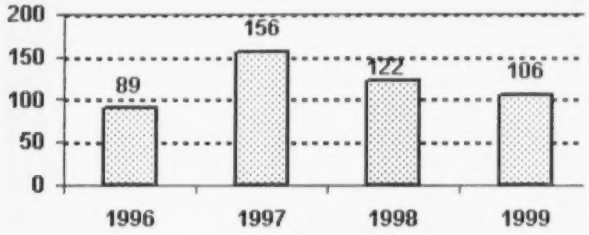

Enquêtes sur les infractions liées à l'alcool

Alors que les cas d'ivresse signalés ont pratiquement triplé (passant de 16 à 44), les incidents présumés de conduite avec facultés affaiblies ont diminué d'environ 31 % de 1998 à 1999. Le taux annuel global d'incidents liés à l'alcool qui ont été déclarés à la police a chuté de plus de 23 % de 1996 à 1999.

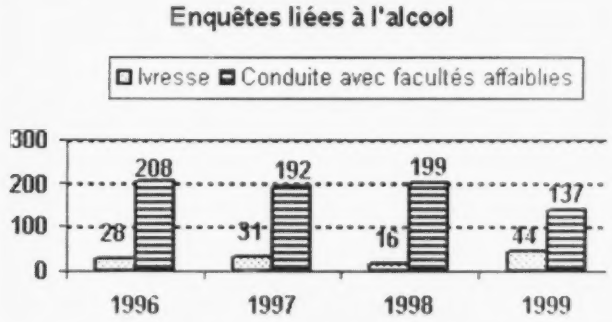

La plupart des personnes faisant l'objet d'enquêtes liées à l'alcool entre 1996 et 1999 étaient des membres de la Force régulière. Parmi les membres des Forces canadiennes en cause, environ 82 % des présumés contrevenants étaient des militaires du rang subalternes. Les tableaux ci-après indiquent la répartition par grade des sujets de la majorité des enquêtes liées à l'alcool.

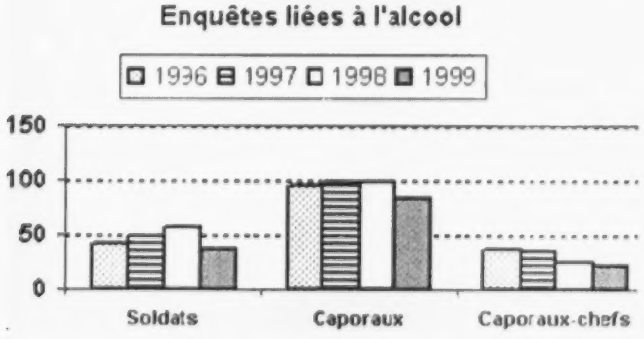

La baisse la plus notable du nombre d'infractions liées à l'alcool qui ont été déclarées se trouve au grade des soldats, où le nombre d'incidents a diminué de 57 en 1998 à 36 en 1999.

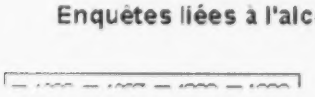

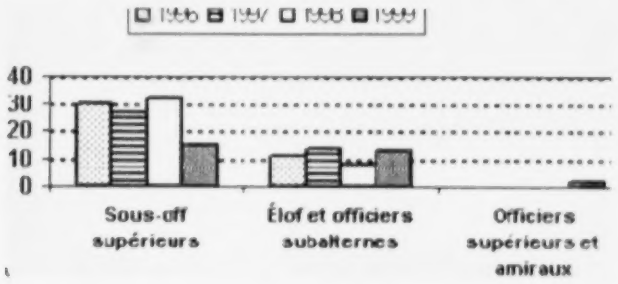

Enquêtes sur les infractions liées à la drogue

En 1999, le nombre conjugué d'incidents liés à la drogue déclarés à la police militaire dans le milieu de la Défense était comparable aux niveaux de 1996 et de 1997. Le taux a diminué d'environ 13 % de 1996 à 1997, avant de remonter d'environ 28 % en 1998. On suppose que les données de 1998 sont peut-être une anomalie statistique, car les données de 1999 sont bien situées entre celles de 1996 et de 1997. Le diagramme présente la ventilation par type des incidents liés à la drogue. Le nombre de cas signalés pour ce qui est de « l'usage » ne cesse de diminuer, quoique légèrement. Les incidents présumés de « possession » ont chuté d'environ 32 % de 1996 à 1997, avant de remonter en 1998 aux niveaux de 1996. Les données de 1999 s'apparentent à celles de 1997. Les cas signalés de « culture » augmentent depuis les quatre dernières années, mais leur nombre est restreint du point de vue statistique. Les incidents liés au « trafic » équivalent à la seule catégorie dans laquelle on a constaté une augmentation notable de 1996 à 1998, mais les incidents déclarés en 1999 ont diminué légèrement.

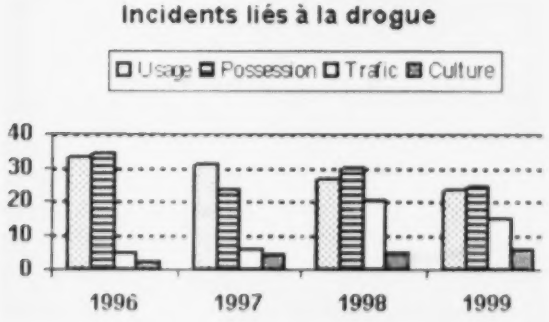

Enquêtes sur les voies de fait

Après quelques années d'augmentation soutenue, le nombre de voies de fait déclarées dans le milieu de la Défense a sensiblement diminué en 1999 pour atteindre des niveaux inférieurs à ceux de 1996. De 1996 à 1998, le nombre de voies de fait déclarées a augmenté de plus de 18 %. En comparaison, les données de 1999 sont de près de 13 % inférieures aux premières données de 1996.

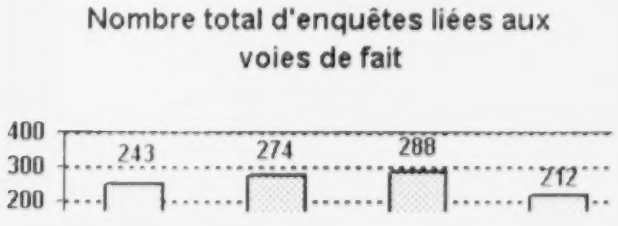

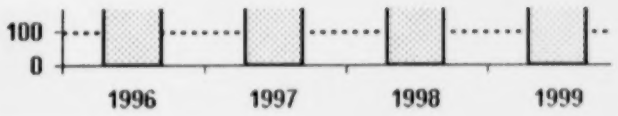

En 1999, la majorité des infractions liées à la violence conjugale qui ont été signalées ont été commises par des hommes (~90 %) à l'égard de victimes de sexe féminin, et 50 % de ces infractions ont été commises dans des bases affiliées à l'Armée de terre ou à proximité de ces bases. Pour ce qui est de la violence faite aux enfants, la majorité des contrevenants (~90 %) et des victimes (~70 %) étaient de sexe masculin. Il ne semble pas y avoir de nette tendance dans une composante en particulier (Force aérienne, Armée de terre, ou Forces maritimes).

Enquêtes liées aux voies de fait

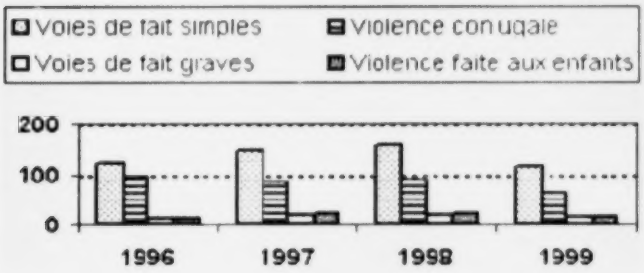

Enquêtes sur les infractions à caractère sexuel

On a signalé 210 infractions à caractère sexuel au Service national des enquêtes des Forces canadiennes et à d'autres unités de la police militaire en 1999, dont 169 sont classées comme des agressions à caractère sexuel. Les données de1999 montrent une tendance vers une normalisation statistique comparativement aux données de 1998 et de 1997 (respectivement 346 et 154 infractions).

La majorité des victimes des incidents signalés en 1999 étaient des femmes et quelque 17 % des hommes. Parmi les contrevenants connus, 93 % étaient des hommes et 7 % des femmes. Le tableau qui suit donne un aperçu de la répartition par sexe des victimes et des contrevenants.

Enquêtes sur les infractions à caractère sexuel						
Répartition par sexe						
Victimes				Contrevenants		
Femmes	Hommes	Inconnues	Année	Femmes	Hommes	Inconnus
129	23	0	1996	8	151	0
117	37	0	1997	5	148	2
283	52	11	1998	10	301	35
127	26	0	1999	12	165	3

En 1999, 23 % de toutes les infractions à caractère sexuel seraient survenuesdans des résidences privées (en caserne, dans des logements familiaux ou dans un logement à l'extérieur de la base). Quelque 18 % des incidents auraient été commis dans une unité de cadets. 5 % en milieu de

travail et les autres dans des emplacements comme des véhicules, des parcs de stationnement, des hôtels, des bars, à bord de navires et ainsi de suite. Le plus souvent, l'agresseur est une connaissance de la victime (39 %). Viennent ensuite les étrangers (15 %) et les collègues ou superviseurs (18 %). Le tableau ci-après donne un aperçu de la répartition des victimes et des contrevenants par composante pour les années 1996 à 1999.

Répartition par composante des Forces canadiennes								
Victimes					Contrevenants			
1996	1997	1998	1999	État	1996	1997	1998	1999
14	17	56	12	Force régulière	80	75	146	70
22	19	37	23	Réserve des FC	23	24	46	24
31	38	75	50	Cadet / Instructeur	18	21	42	32
2	2	2	2	Employé du Ministère	2	2	3	1
36	29	39	20	Personne à charge	12	10	4	5
43	39	81	37	Civil	9	8	25	23
4	10	56	9	Autre	8	14	80	25

Mise à jour: 2003-08-07 Avis important